

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24770059400028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT EAUX USEES CA MARNE ET GONDOIRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CHELLES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	42
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 461 276,66	4 826 000,00
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 635 276,66
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 461 276,66	6 461 276,66

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 455 000,00	9 285 984,22
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 830 984,22	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 285 984,22	9 285 984,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 747 260,88	15 747 260,88
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	155 500,00	0,00	113 300,00	113 300,00	113 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	374 160,00	0,00	365 980,00	365 980,00	365 980,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		572 660,00	0,00	483 280,00	483 280,00	483 280,00
66	Charges financières	190 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 212 660,00	0,00	1 083 280,00	1 083 280,00	1 083 280,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 804 405,25		3 427 996,66	3 427 996,66	3 427 996,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 800 000,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 604 405,25		5 377 996,66	5 377 996,66	5 377 996,66
TOTAL		7 817 065,25	0,00	6 461 276,66	6 461 276,66	6 461 276,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 276,66
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 096 000,00	0,00	4 046 000,00	4 046 000,00	4 046 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	350 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 446 000,00	0,00	4 346 000,00	4 346 000,00	4 346 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 303 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 749 014,00	0,00	4 346 000,00	4 346 000,00	4 346 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	450 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		450 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL		6 199 014,00	0,00	4 826 000,00	4 826 000,00	4 826 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 635 276,66
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 276,66
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 897 996,66
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 169 500,00	0,00	357 080,00	357 080,00	357 080,00
21	Immobilisations corporelles	300 000,00	0,00	38 200,00	38 200,00	38 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	38 750,00	38 750,00	38 750,00
	Total des opérations d'équipement	4 125 000,00	0,00	4 020 000,00	4 020 000,00	4 020 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 594 500,00	0,00	4 454 030,00	4 454 030,00	4 454 030,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	365,00	365,00	365,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 450 000,00	0,00	1 320 605,00	1 320 605,00	1 320 605,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 583 514,00	0,00	1 320 970,00	1 320 970,00	1 320 970,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 178 014,00	0,00	5 775 000,00	5 775 000,00	5 775 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	450 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		650 000,00		680 000,00	680 000,00	680 000,00
TOTAL		7 828 014,00	0,00	6 455 000,00	6 455 000,00	6 455 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 830 984,22
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 285 984,22
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	681 154,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	342 454,75	0,00	527 003,34	527 003,34	527 003,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 023 608,75	0,00	877 003,34	877 003,34	877 003,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 592 351,96	0,00	2 830 984,22	2 830 984,22	2 830 984,22
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 592 351,96	0,00	2 830 984,22	2 830 984,22	2 830 984,22
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 615 960,71	0,00	3 707 987,56	3 707 987,56	3 707 987,56
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 804 405,25		3 427 996,66	3 427 996,66	3 427 996,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 800 000,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 804 405,25		5 577 996,66	5 577 996,66	5 577 996,66
TOTAL		10 420 365,96	0,00	9 285 984,22	9 285 984,22	9 285 984,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 285 984,22
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

4 897 996,66

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	113 300,00		113 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 980,00		365 980,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	450 000,00	0,00	450 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 427 996,66	3 427 996,66
	Dépenses d'exploitation – Total	1 083 280,00	5 377 996,66	6 461 276,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 276,66
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	365,00	480 000,00	480 365,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 320 605,00	0,00	1 320 605,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 020 000,00		4 020 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	357 080,00	0,00	357 080,00
21	Immobilisations corporelles (6)	38 200,00	0,00	38 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	38 750,00	200 000,00	238 750,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 775 000,00	680 000,00	6 455 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 830 984,22
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 285 984,22
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 046 000,00		4 046 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00		300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	480 000,00	480 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 346 000,00	480 000,00	4 826 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 635 276,66
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 276,66
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	350 000,00	0,00	350 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	527 003,34	0,00	527 003,34
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 950 000,00	1 950 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 427 996,66	3 427 996,66
Recettes d'investissement – Total		877 003,34	5 577 996,66	6 455 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 830 984,22
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 285 984,22
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	155 500,00	113 300,00	113 300,00
604	Achats d'études, prestations de services	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	500,00	300,00	300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	2 000,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	15 000,00	15 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	31 000,00	51 000,00	51 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	460,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	76 540,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	374 160,00	365 980,00	365 980,00
6331	Versement de mobilité	3 530,00	3 090,00	3 090,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	880,00	770,00	770,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 860,00	2 500,00	2 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	182 250,00	198 600,00	198 600,00
6413	Primes et gratifications	101 260,00	88 140,00	88 140,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 100,00	23 690,00	23 690,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	55 590,00	48 590,00	48 590,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	690,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 000,00	4 000,00	4 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	28 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		572 660,00	483 280,00	483 280,00
66	Charges financières (b) (8)	190 000,00	150 000,00	150 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	203 669,53	163 200,00	163 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 669,53	-13 200,00	-13 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	450 000,00	450 000,00	450 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	150 000,00	150 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	350 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 212 660,00	1 083 280,00	1 083 280,00
023	Virement à la section d'investissement	4 804 405,25	3 427 996,66	3 427 996,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 800 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 800 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 604 405,25	5 377 996,66	5 377 996,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 604 405,25	5 377 996,66	5 377 996,66
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 817 065,25	6 461 276,66	6 461 276,66

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 276,66
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	62 595,28
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	49 395,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-13 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 096 000,00	4 046 000,00	4 046 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 796 000,00	3 741 000,00	3 741 000,00
70613	Participations assainissement collectif	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	350 000,00	300 000,00	300 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	350 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 446 000,00	4 346 000,00	4 346 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 303 014,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 303 014,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 749 014,00	4 346 000,00	4 346 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	450 000,00	480 000,00	480 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	450 000,00	480 000,00	480 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		450 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 199 014,00	4 826 000,00	4 826 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 635 276,66
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 276,66
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 169 500,00	357 080,00	357 080,00
2031	Frais d'études	1 169 500,00	356 845,00	356 845,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	235,00	235,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	300 000,00	38 200,00	38 200,00
21532	Réseaux d'assainissement	300 000,00	35 255,00	35 255,00
2155	Outillage industriel	0,00	1 195,00	1 195,00
21783	Matériel bureau, info. (mise à dispo)	0,00	220,00	220,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 280,00	1 280,00
2184	Mobilier	0,00	250,00	250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	38 750,00	38 750,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	38 750,00	38 750,00
1001	Opération d'équipement n° 1001 (5)	0,00	0,00	0,00
1002	Opération d'équipement n° 1002 (5)	0,00	0,00	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	4 125 000,00	4 020 000,00	4 020 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 594 500,00	4 454 030,00	4 454 030,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 514,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	133 514,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	365,00	365,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	365,00	365,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 450 000,00	1 320 605,00	1 320 605,00
1641	Emprunts en euros	1 450 000,00	1 320 605,00	1 320 605,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 583 514,00	1 320 970,00	1 320 970,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 178 014,00	5 775 000,00	5 775 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	450 000,00	480 000,00	480 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	450 000,00	480 000,00	480 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	106 316,00	126 342,00	126 342,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	4 605,00	4 605,00	4 605,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	33 342,00	37 106,00	37 106,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	11 674,00	11 674,00	11 674,00
13918	Autres subventions d'équipement	294 063,00	300 273,00	300 273,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		650 000,00	680 000,00	680 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 828 014,00	6 455 000,00	6 455 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 830 984,22
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 285 984,22
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	681 154,00	350 000,00	350 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	469 874,00	350 000,00	350 000,00
1313	Subv. équipt Départements	211 280,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	342 454,75	527 003,34	527 003,34
1641	Emprunts en euros	196 433,75	527 003,34	527 003,34
1681	Autres emprunts	146 021,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 023 608,75	877 003,34	877 003,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 592 351,96	2 830 984,22	2 830 984,22
1068	Autres réserves	2 592 351,96	2 830 984,22	2 830 984,22
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 592 351,96	2 830 984,22	2 830 984,22
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 615 960,71	3 707 987,56	3 707 987,56
021	Virement de la section d'exploitation	4 804 405,25	3 427 996,66	3 427 996,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 800 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
28031	Frais d'études	1 288,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	3 330,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 354,00	2 354,00	2 354,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 251 400,00	1 251 400,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 084 905,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	247,00	247,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	248,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	26 486,00	26 486,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	26 486,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	669 513,00	669 513,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	623 843,00	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	1 023,00	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	56 523,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 604 405,25	5 377 996,66	5 377 996,66
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 804 405,25	5 577 996,66	5 577 996,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 420 365,96	9 285 984,22	9 285 984,22

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 285 984,22
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1001 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 606 765,43	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 316,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	5 316,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 601 449,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 601 449,21	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1002 (1)
LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		95 875,24	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	95 875,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	95 875,24	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX USEES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 238 504,23	a 0,00	4 020 000,00	b 4 020 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	122 819,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	98 745,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	24 074,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 659 624,23	0,00	3 840 000,00	3 840 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	483 916,42	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	18 175 707,81	0,00	3 840 000,00	3 840 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 456 060,48	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 296 525,11	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	159 535,37	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-4 020 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 761 466,32									
1641 Emprunts en euros (total)					15 761 466,32									
ASS-003	SOCIETE GENERALE	31/03/2003	31/03/2003	31/03/2004	250 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,320	EUR	A	P	O	A-1
ASS-006	CREDIT AGRICOLE	31/01/2003	31/01/2003	31/01/2004	824 805,69	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1
ASS-013	SFIL CAFFIL	29/12/2003	29/12/2003	01/01/2005	350 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,738	EUR	A	P	O	A-1
ASS-093	SFIL CAFFIL	19/12/2006	19/12/2006	01/09/2007	1 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.02 sur EONIA(Postfixé)) + 0.02	3,710	3,830	EUR	T	C	O	A-1
ASS-095	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2009	29/05/2009	29/08/2009	3 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.06 sur Euribor 3M) + 0.06	1,330	1,356	EUR	T	P	O	A-1
ASS-106	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2010	07/12/2010	05/02/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,540	EUR	A	P	O	A-1
ASS-119	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	995 205,05	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,640	EUR	A	P	O	A-1
ASS-120	SOCIETE GENERALE	28/12/2006	10/01/2007	10/04/2007	190 000,00	F	Taux fixe à 3.9602 %	3,960	4,079	EUR	T	P	O	A-1
ASS-143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/12/2015	03/07/2017	01/01/2018	474 999,98	C	Livret A + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
ASS-146	Agence de l'eau Seine Normandie	19/09/2017	19/09/2017	18/09/2018	75 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-147	Agence de l'eau Seine Normandie	27/07/2017	27/07/2017	26/07/2018	93 081,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-148	Agence de l'eau Seine Normandie	15/05/2017	15/05/2017	15/05/2018	110 298,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-149	Agence de l'eau Seine Normandie	25/07/2017	25/07/2017	26/07/2018	11 371,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-150	DEXIA CL	27/12/2004	03/07/2017	01/01/2019	57 189,60	V	(Euribor 12M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-152	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/12/2017	05/03/2018	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,691	EUR	T	P	O	A-1
ASS-154	Agence de l'eau Seine Normandie	14/03/2018	14/03/2018	14/03/2019	74 898,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-155	Agence de l'eau Seine Normandie	20/07/2018	20/07/2018	20/07/2019	54 519,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASST 156	CREDIT AGRICOLE	20/08/2018	20/08/2018	05/03/2019	1 600 000,00	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,450	0,457	EUR	T	C	O	A-1
ASST 157	CREDIT AGRICOLE	20/08/2018	20/08/2018	05/03/2019	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1.64 %	1,640	1,650	EUR	T	P	O	A-1
ASST-166	BANQUE POSTALE	13/11/2019	19/11/2019	01/03/2020	1 700 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,652	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 000 000,00									
ASS-094	CREDIT MUTUEL	31/05/2009	31/05/2009	31/05/2010	4 000 000,00	V	((Euribor 12M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12M*365)/360	1,725	1,725	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					30 900,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					30 900,00									
ASS-103	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	12 990,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-104	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	17 910,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 393 655,15									
1681 Autres emprunts (total)					3 393 655,15									
ASS 133	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2016	18/02/2016	17/02/2017	17 306,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-096	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2008	26/11/2008	26/11/2009	84 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-097	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	122 123,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-098	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	71 550,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-099	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	26 280,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-100	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2009	18/02/2009	17/02/2010	82 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-101	Agence de l'eau Seine Normandie	27/08/2009	27/08/2009	26/08/2010	82 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-102	Agence de l'eau Seine Normandie	13/05/2009	13/05/2009	12/05/2010	100 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-105	Agence de l'eau Seine Normandie	14/10/2010	14/10/2010	13/10/2011	87 463,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-107	Agence de l'eau Seine Normandie	30/11/2010	30/11/2010	29/11/2011	94 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-108	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	89 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-109	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	55 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-110	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	16 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-111	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	45 525,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-112	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	34 725,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-113	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	08/12/2013	86 870,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-114	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	09/02/2013	70 604,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-117	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	08/10/2013	79 133,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-121	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	31 244,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-122	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	243 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-123	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	17 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-124	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2012	21/11/2012	20/11/2013	22 755,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-125	Agence de l'eau Seine Normandie	07/08/2013	07/08/2013	07/08/2014	25 665,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-126	Agence de l'eau Seine Normandie	06/11/2013	06/11/2013	06/11/2014	70 415,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-127	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2014	20/11/2014	19/11/2015	77 514,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-128	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	04/12/2014	03/12/2015	79 279,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2014	16/12/2014	15/12/2015	30 175,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-130	Agence de l'eau Seine Normandie	27/11/2014	27/11/2014	26/11/2015	83 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-131	Agence de l'eau Seine Normandie	27/01/2015	27/01/2015	26/01/2016	68 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-134	Agence de l'eau Seine Normandie	07/04/2016	07/04/2016	06/04/2017	31 079,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-135	Agence de l'eau Seine Normandie	17/03/2016	17/03/2016	16/03/2017	62 928,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-136	Agence de l'eau Seine Normandie	03/11/2016	03/11/2016	02/11/2017	12 586,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-137	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	02/06/2016	01/06/2017	54 634,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-138	Agence de l'eau Seine Normandie	24/06/2016	24/06/2016	23/06/2017	31 812,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-138 B	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2017	18/09/2017	18/09/2018	1 717,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-139	Agence de l'eau Seine Normandie	24/06/2016	24/06/2016	23/06/2017	21 921,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-142	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2017	03/07/2017	10/08/2018	95 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-153	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2016	19/12/2017	19/12/2018	28 976,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-158	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	40 106,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-159	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	31 934,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-160	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	69 705,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-161	Agence de l'eau Seine Normandie	31/10/2018	31/10/2018	01/11/2019	24 948,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-163	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2019	21/05/2019	21/05/2020	233 718,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-164	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2019	21/05/2019	21/05/2020	60 684,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-165	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2019	21/05/2019	21/05/2020	31 842,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-169	Agence de l'eau Seine Normandie	08/04/2019	16/06/2021	16/06/2022	77 631,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-170	Agence de l'eau Seine Normandie	26/10/2020	06/05/2021	06/05/2022	68 390,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-171	Agence de l'eau Seine Normandie	22/02/2021	15/12/2021	15/12/2022	27 954,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-172	Agence de l'eau Seine Normandie	13/04/2021	15/12/2021	15/12/2022	152 512,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASST-162	Agence de l'eau Seine Normandie	16/04/2018	20/12/2018	20/12/2019	66 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASST-167	Agence de l'eau Seine Normandie	18/07/2019	05/12/2019	05/12/2020	157 499,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASST-168	Agence de l'eau Seine Normandie	21/01/2020	16/11/2020	06/11/2021	12 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 186 021,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N							
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Capital		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 703 876,20					1 037 566,75	125 164,73	0,00	49 352,37	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 935 905,31					829 746,95	123 909,47	0,00	48 706,21	
ASS-003	N	0,00	A-1	35 522,88	1,25	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	17 385,85	1 534,59	0,00	587,64	
ASS-006	N	0,00	A-1	65 889,68	0,08	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	65 889,68	3 419,67	0,00	0,00	
ASS-013	N	0,00	A-1	74 818,76	2,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,738	23 810,44	3 542,56	0,00	2 408,55	
ASS-093	N	0,00	A-1	33 333,14	0,67	F	Taux fixe à 3.86 %	3,974	33 333,14	486,07	0,00	0,00	
ASS-095	N	0,00	A-1	1 219 263,11	7,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	155 639,10	0,00	0,00	0,00	
ASS-106	N	0,00	A-1	1 348 036,87	9,09	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	114 696,24	47 720,51	0,00	39 415,51	
ASS-119	N	0,00	A-1	121 024,58	0,08	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	121 024,58	5 615,49	0,00	0,00	
ASS-120	N	0,00	A-1	65 342,72	5,02	F	Taux fixe à 3.9602 %	4,079	11 414,02	2 453,02	0,00	486,46	
ASS-143	N	0,00	A-1	404 166,59	24,00	C	Livret A + 0.75	1,250	16 666,68	5 924,25	0,00	1 948,95	
ASS-146	N	0,00	A-1	55 072,60	10,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 006,60	0,00	0,00	0,00	
ASS-147	N	0,00	A-1	68 259,40	10,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 205,40	0,00	0,00	0,00	
ASS-148	N	0,00	A-1	80 885,20	10,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 353,20	0,00	0,00	0,00	
ASS-149	N	0,00	A-1	8 338,72	10,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	758,07	0,00	0,00	0,00	
ASS-150	N	0,00	A-1	39 592,80	8,00	V	(Euribor 12M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)	0,419	4 399,20	0,00	0,00	147,06	
ASS-152	N	0,00	A-1	1 300 166,06	20,93	F	Taux fixe à 1.68 %	1,691	52 087,69	21 515,79	0,00	1 456,09	
ASS-154	N	0,00	A-1	59 918,40	11,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 993,20	0,00	0,00	0,00	
ASS-155	N	0,00	A-1	43 615,20	11,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 634,60	0,00	0,00	0,00	
ASST 156	N	0,00	A-1	1 360 000,00	16,93	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,457	80 000,00	6 067,75	0,00	416,00	
ASST 157	N	0,00	A-1	957 053,51	16,93	F	Taux fixe à 1.64 %	1,650	49 229,93	15 393,95	0,00	1 033,91	
ASST-166	N	0,00	A-1	1 595 605,09	17,92	F	Taux fixe à 0.65 %	0,652	56 219,33	10 235,82	0,00	806,04	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 767 970,89					207 819,80	1 255,26	0,00	646,16
ASS-094	N	0,00	A-1	1 767 970,89	7,42	V	((Euribor 12M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12M*365)/360	0,071	207 819,80	1 255,26	0,00	646,16
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		8 240,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		8 240,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00
ASS-103	N	0,00	A-1	3 464,00	3,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	866,00	0,00	0,00	0,00
ASS-104	N	0,00	A-1	4 776,00	3,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 194,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 847 454,98					234 900,88	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 847 454,98					234 900,88	0,00	0,00	0,00
ASS 133	N	0,00	A-1	11 537,35	9,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 153,73	0,00	0,00	0,00
ASS-096	N	0,00	A-1	11 280,00	1,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 640,00	0,00	0,00	0,00
ASS-097	N	0,00	A-1	24 424,64	2,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 141,53	0,00	0,00	0,00
ASS-098	N	0,00	A-1	14 310,00	2,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 770,00	0,00	0,00	0,00
ASS-099	N	0,00	A-1	5 256,00	2,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 752,00	0,00	0,00	0,00
ASS-100	N	0,00	A-1	16 459,96	2,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 486,67	0,00	0,00	0,00
ASS-101	N	0,00	A-1	16 500,00	2,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 500,00	0,00	0,00	0,00
ASS-102	N	0,00	A-1	19 999,96	2,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 666,67	0,00	0,00	0,00
ASS-105	N	0,00	A-1	27 006,49	3,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 751,64	0,00	0,00	0,00
ASS-107	N	0,00	A-1	25 200,00	3,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 300,00	0,00	0,00	0,00
ASS-108	N	0,00	A-1	29 750,00	4,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 950,00	0,00	0,00	0,00
ASS-109	N	0,00	A-1	18 450,00	4,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 690,00	0,00	0,00	0,00
ASS-110	N	0,00	A-1	5 600,00	4,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 120,00	0,00	0,00	0,00
ASS-111	N	0,00	A-1	15 175,00	4,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 035,00	0,00	0,00	0,00
ASS-112	N	0,00	A-1	11 575,00	4,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 315,00	0,00	0,00	0,00
ASS-113	N	0,00	A-1	31 025,00	4,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 205,00	0,00	0,00	0,00
ASS-114	N	0,00	A-1	25 216,00	4,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 043,20	0,00	0,00	0,00
ASS-117	N	0,00	A-1	7 913,33	0,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 913,33	0,00	0,00	0,00
ASS-121	N	0,00	A-1	12 497,63	5,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 082,93	0,00	0,00	0,00

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS-122	N	0,00	A-1	123 787,67	5,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 548,78	0,00	0,00	0,00
ASS-123	N	0,00	A-1	6 840,00	5,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 140,00	0,00	0,00	0,00
ASS-124	N	0,00	A-1	9 102,00	5,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 517,00	0,00	0,00	0,00
ASS-125	N	0,00	A-1	11 977,00	6,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 711,00	0,00	0,00	0,00
ASS-126	N	0,00	A-1	32 860,36	6,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 694,33	0,00	0,00	0,00
ASS-127	N	0,00	A-1	41 340,80	7,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 167,60	0,00	0,00	0,00
ASS-128	N	0,00	A-1	42 282,11	7,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 285,27	0,00	0,00	0,00
ASS-129	N	0,00	A-1	16 093,31	7,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 011,67	0,00	0,00	0,00
ASS-130	N	0,00	A-1	44 533,31	7,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 566,67	0,00	0,00	0,00
ASS-131	N	0,00	A-1	41 063,98	8,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 562,67	0,00	0,00	0,00
ASS-134	N	0,00	A-1	20 719,35	9,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 071,93	0,00	0,00	0,00
ASS-135	N	0,00	A-1	41 952,00	9,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 195,20	0,00	0,00	0,00
ASS-136	N	0,00	A-1	8 390,65	9,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	839,07	0,00	0,00	0,00
ASS-137	N	0,00	A-1	36 422,65	9,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 642,27	0,00	0,00	0,00
ASS-138	N	0,00	A-1	21 208,00	9,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 120,80	0,00	0,00	0,00
ASS-138 B	N	0,00	A-1	1 259,12	10,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	114,47	0,00	0,00	0,00
ASS-139	N	0,00	A-1	14 614,00	9,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 461,40	0,00	0,00	0,00
ASS-142	N	0,00	A-1	38 280,00	4,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 380,00	0,00	0,00	0,00
ASS-153	N	0,00	A-1	21 249,08	10,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 931,73	0,00	0,00	0,00
ASS-158	N	0,00	A-1	32 084,81	11,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 673,73	0,00	0,00	0,00
ASS-159	N	0,00	A-1	25 547,21	11,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 128,93	0,00	0,00	0,00
ASS-160	N	0,00	A-1	55 764,00	11,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 647,00	0,00	0,00	0,00
ASS-161	N	0,00	A-1	19 958,40	10,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 663,20	0,00	0,00	0,00
ASS-163	N	0,00	A-1	202 555,60	12,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 581,20	0,00	0,00	0,00
ASS-164	N	0,00	A-1	52 592,80	12,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 045,60	0,00	0,00	0,00
ASS-165	N	0,00	A-1	27 596,40	12,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 122,80	0,00	0,00	0,00
ASS-169	N	0,00	A-1	77 631,00	14,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 175,40	0,00	0,00	0,00
ASS-170	N	0,00	A-1	68 390,00	14,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 559,33	0,00	0,00	0,00
ASS-171	N	0,00	A-1	27 954,00	14,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 863,60	0,00	0,00	0,00
ASS-172	N	0,00	A-1	152 512,00	14,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 167,47	0,00	0,00	0,00
ASST-162	N	0,00	A-1	53 400,00	11,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 450,00	0,00	0,00	0,00
ASST-167	N	0,00	A-1	136 499,14	12,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 499,93	0,00	0,00	0,00
ASST-168	N	0,00	A-1	11 817,87	13,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	844,13	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 559 571,18					1 274 527,63	125 164,73	0,00	49 352,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	75	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 559 571,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2021-10-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ETUDES SUIVIS DE TRAVAUX	10	11/09/2017
L	AUTRES AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS	0	11/09/2017
L	RESEAUX DE VOIRIES	0	11/09/2017
L	meublier	15	11/09/2017
L	ETUDES	5	11/10/2021
L	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	60	11/10/2021
L	SUBVENTION REGIONS	60	11/10/2021
L	SUBVENTION DEPARTEMENT	60	11/10/2021
L	subvention investissement communes	15	11/10/2021
L	SUBVENTION AUTRES	60	11/10/2021
L	ETUDES NON SUIVIS DE TRAVAUX	5	11/10/2021
L	FRAIS ANNONCE ET INSERTION	5	11/10/2021
L	LOGICIELS	5	11/10/2021
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60	11/10/2021
L	AUTRES MATERIEL ET OUTIL. TECHNIQUES	5	11/10/2021
L	MATERIEL DE TRANSPORT	8	11/10/2021
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	11/10/2021
L	MOBILIER	15	11/10/2021
L	DIVERS MATERIEL CLASSIQUE	10	11/10/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 800 605,00	I 1 800 605,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 320 605,00	1 320 605,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 320 605,00	1 320 605,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		480 000,00	480 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	480 000,00	480 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 800 605,00	0,00	2 830 984,22	4 631 589,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 377 996,66	III 5 377 996,66
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 377 996,66	5 377 996,66
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 354,00	2 354,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 251 400,00	1 251 400,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	247,00	247,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	26 486,00	26 486,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	669 513,00	669 513,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 427 996,66	3 427 996,66

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 377 996,66	0,00	0,00	2 830 984,22	8 208 980,88

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 631 589,22
Ressources propres disponibles	IV	8 208 980,88
Solde	V = IV – II (6)	3 577 391,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 000,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		15 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		MISE EN CONFORMITE DES RIVERAINS	PROPRIETAIRES	Personne physique	300 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PPI14-15/2014 PPI ASSAINISSEMENT 2014 A 2023	34 555 920,65	0,00	34 555 920,65	30 238 504,23	4 020 000,00	297 416,42

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2ieme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
01/01/2017 - Affermage	VEOLIA	VEOLIA	SA	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrages exprimés : 59

VOTES :

Pour : 59

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2022

Présenté par (1) La Vice Présidente,

A RENTILLY le 04/04/2022

(1) La Vice Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A RENTILLY, le 04/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

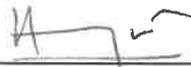
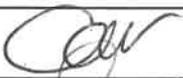
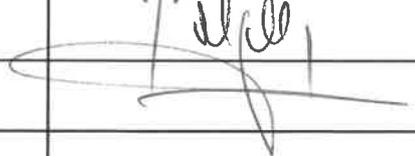
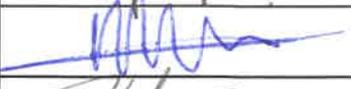
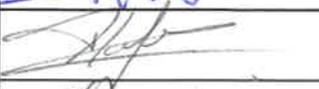
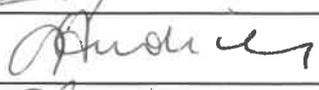
Certifié exécutoire par (1) La Vice Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

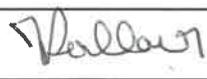
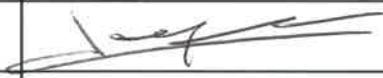
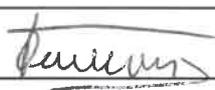
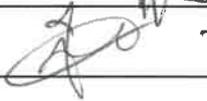
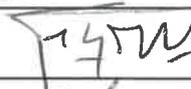
(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

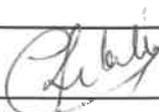
FEUILLE DE PRESENCE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 AVRIL 2022

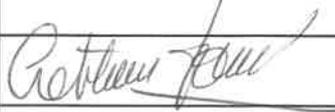
T/S	M./Mme	NOM	Prénom	Commune	Signature
T	M.	MICHEL	Jean-Paul	Lagny-sur-Marne	
T	M.	AUGUSTIN	Jacques	Lagny-sur-Marne	
T	M.	BARAT	Jean-Michel	Jablins	
T	M.	BRUNET	Arnaud	Pomponne	
T	Mme	DAGUERRE	Martine	Conches-sur-Gondoire	
T	M.	DA SILVA	Manuel Luis	Thorigny-sur-Marne	
T	M.	DELPECH	Laurent	Dampmart	
T	M.	DIREZ	Laurent	Chanteloup-en-Brie	
T	M.	DUBOSC	Yann	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	GIBERT	Christine	Lesches	
T	M.	GUICHARD	Patrick	Bussy-Saint-Martin	
T	M.	LEROY	Pascal	Carnetin	
T	M.	MAILLARD	Patrick	Jossigny	
T	M.	MARCHAND	Denis	Guermantes	
T	Mme	MUNCH	Mireille	Ferrières-en-Brie	
T	M.	PINOTEAU	Marc	Collegien	
T	M.	ROBACHE	Christian	Montevrain	
T	M.	SALVAGGIO	Tony	Pontcarré	
T	M.	SIMON	Laurent	Chalifert	
T	Mme	TORTRAT	Nathalie	Gouvernes	
T	M.	VOURIOT	Sinclair	Saint-Thibault-Des-Vignes	
T	Mme	AUDIBERT	Laurence	Pomponne	
T	Mme	BORIES	Régine	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	BREYSSE	Nadine	Lagny-sur-Marne	
T	M.	CHILEWSKI	Alain	Bussy-Saint-Georges	

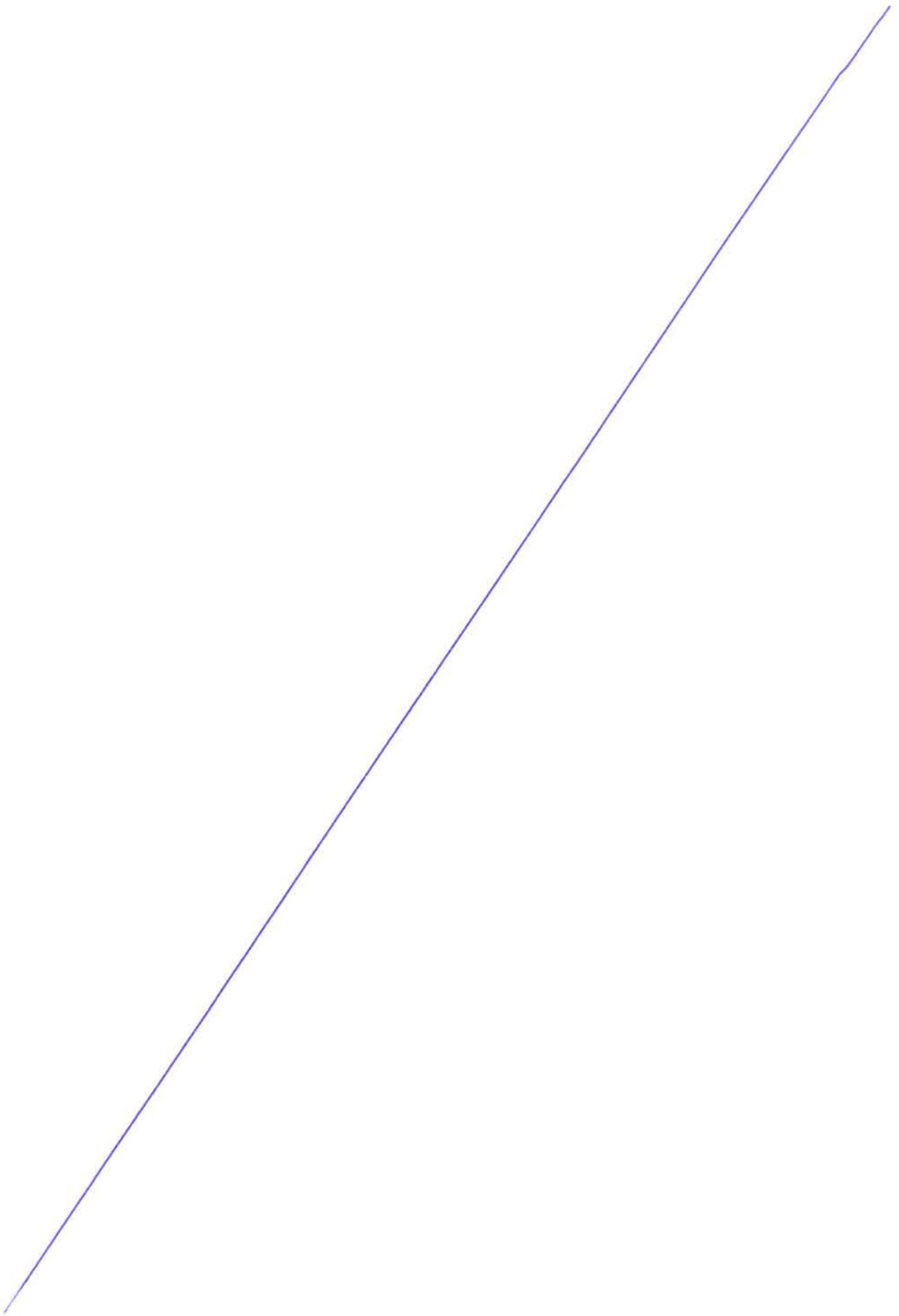
FEUILLE DE PRESENCE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 AVRIL 2022

T/S	M./Mme	NOM	Prénom	Commune	Signature
T	Mme	COURET	Ghyslaine	Montévrain	
T	Mme	DE SA	Elda	Thorigny-sur-Marne	
T	M.	DELPORTE	Jacques	Ferrières-en-Brie	
T	Mme	DESPRES	Lauren	Thorigny-sur-Marne	
T	Mme	DEVILLARD	Joëlle	Collégien	
T	M.	DUJARRIER	Serge	Montévrain	
T	M.	DUPLAN	Sébastien	Montévrain	
T	Mme	DUVERNOIS	Martine	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	FABRY	Baptiste	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	FENZAR-RIZKI	Bouchra	Lagny-sur-Marne	
T	M.	FRENOD	Jean Michel	Thorigny-sur-Marne	
T	M.	HELFER	Romain	Lagny-sur-Marne	
T	M.	JAHIER	Patrick	Lagny-sur-Marne	
T	Mme	JARROT TYRODE	Brigitte	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	LE MILLOUR WOIRHAYE	Franck	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	LEFORT	Martine	Saint-Thibault- Des-Vignes	
T	M.	LEGEARD DAMILANO	Florent	Lagny-sur-Marne	
T	M.	MASSON	Loic	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	MEKIDICHE	Fatna	Montévrain	
T	Mme	MICHAUX	Valery	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	MOREAU	Isabelle	Lagny-sur-Marne	
T	Mme	NEILZ	Emilie	Lagny-sur-Marne	
T	M.	NOUGAYROL	Marc	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	NUTTIN	Nathalie	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	PAJOT	Olivier	Montévrain	

FEUILLE DE PRESENCE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 AVRIL 2022

T/S	M./Mme	NOM	Prénom	Commune	Signature
T	M.	PINTO DA COSTA OLIVEIRA	Antonio José	Lagny-sur-Marne	
T	Mme	RIBAILLE	Catherine	Chanteloup-en-Brie	
T	Mme	ROUJAS	Amandine	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	ROULLÉ	Patrick	Lagny-sur-Marne	
T	M.	SITHISAK	Serge	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	TE	Elisabeth	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	VAN	Thi Hong Chau	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	VERONA	Claude	Saint-Thibault-Des-Vignes	
T	Mme	ZAFOUR	Aude	Dampmart	
T	M.	ZITA	Jean-Paul	Thorigny-sur-Marne	

SUPPLEANTS					
S	M.	BARROCAL	Steeve	Conches-sur-Gondoire	
S	Mme	CHEVALLIER	Sylvia	Jossigny	
S	M.	GALPIN	Alain	Bussy-Saint-Martin	
S	M.	KOLOPP	Alain	Lesches	
S	M.	MAINGON	Bernard	Gouvernes	
S	Mme	MERY PREVOTAT	Hélène	Jablins	
S	Mme	SORRENTINO	Karima	Chalifert	
S	M.	TAUPIN GARDIN	Patrick	Carnetin	
S	Mme	TOURNUT	Catherine	Pontcarré	
S	Mme	VIARD	Annie	Guermantes	



Acte à classer

C2022-039flux

1 2 3 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-14T08-47-35.00 (M1236887480)

Identifiant unique de l'acte : 077-247700594-20220404-C2022-039flux-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BP_2022_ASST_XML

Date de décision : 04/04/2022



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.2. délibérations afférentes aux documents budgétaires
7.1.2.1. BP

Identifiant unique de l'acte antérieur : 077-247700594-20220404-C2022-039-DE

Acte : [BP_2022_ASST_XML.XML](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes : [FEUILLE DE PRESENCE CC.04.04
2022.PDF](#)

Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 14/04/22 à 08:47

Date 14/04/22 à 08:47

Date 14/04/22 à 09:32

Par [BLASY Frédérique](#)

Par [BLASY Frédérique](#)